



Compte rendu de la CAPL n° 2 du 19 septembre 2013

Evaluation professionnelle des Cadres B 2013 (gestion 2012) Examen des recours

EVALUATION PROFESSIONNELLE

La campagne d'évaluation professionnelle 2013 (gestion 2012) est la première où les règles sont harmonisées entre les deux filières.

La direction a indiqué en début de séance les bonifications mises en réserve :

- **10 possibilités de bonification à 1 mois**
- **3 possibilités de bonification à 2 mois**

Sur les 14 dossiers présentés lors de cette CAP, 1 concernait un recours sur l'appréciation seule, 6 sur la bonification seule et 7 sur l'appréciation et la bonification.

Le élus CGT se sont rejouis de la réserve conséquente proposée par la direction locale, ce qui a permis notamment de satisfaire l'ensemble des agents défendus par la CGT concernant leur demande de bonification.

Pour autant, à l'issue de cette CAP, 6 bonifications d'1 mois n'ont pu être distribuées au niveau départemental !! Seule consolation, ces 6 mois devraient, selon l'administration, se rajouter à la dotation départementale 2014 en capital/mois.

La parité administrative a expliqué la discordance entre l'importance de la réserve et le volume d'appel par un manque de visibilité lié à la mise en place d'un système nouveau. Il faut toutefois noter que les mois réservés ont fait défaut dans la phase initiale de l'évaluation 2013.

Un premier bilan rapide de la campagne 2013 d'évaluation professionnelle a pu également être présenté lors de cette CAP.

39 agents de catégorie A, B et C ont sollicité un recours hiérarchique dont 12 ont demandé un entretien. 27 agents au total ont poursuivi leur recours en CAPL.

Sur la forme de la nouvelle fiche d'évaluation, les élus ont fait remarquer que les collègues de la filière fiscale ont parfois des tableaux synoptiques en retrait par rapport à ceux de la filière gestion publique.

Inversement, les appréciations portées par les notateurs de la filière fiscale sont souvent beaucoup plus étoffées et valorisantes pour l'agent.

La direction a convenu de ces différences et s'est engagée à les corriger lors de la prochaine campagne de notation.

POSTES SPECIFIQUES

Lors de cette CAP, la direction locale a également fait part de sa volonté de présenter 2 emplois spécifiques en B sur la Trésorerie de Nay !!!

Les élus CGT ont été surpris par ce choix porté exclusivement sur Nay, jugeant par ailleurs que la Direction locale était largement responsable de la situation de ce poste!

Ils ont rappelé de plus, que, lors de la dernière CAP locale de mutation, la Direction avait assurée que le nouveau système de mutation pour 2014 allait régler tous les problèmes...

Les élus CGT ont fait valoir que d'autres postes isolés sont en grande difficulté.

La trésorerie de Tardets avec l'implantation d'un seul emploi est obligée de solliciter en quasi permanence l'Equipe de Renfort Départemental afin de faire face à la charge de travail, et le seul agent en poste doit partir à la retraite au printemps 2014.

Avec la suppression du mouvement d'avril, aucune arrivée n'est possible avant septembre 2014.

C'est encore l'ERD qui devra assurer la survie de ce poste comme à Garlin ou à Sauveterre de Béarn lors des 2 permanences d'1 demi journée !

A l'issue des discussions, la Direction locale et l'ensemble des organisations syndicales ont décidé de présenter 3 dossiers de B en poste spécifique :

- 1 poste spécifique de B à la trésorerie de Nay**
- 1 poste spécifique de B à la trésorerie de Tardets**
- 1 poste spécifique de B à la trésorerie de Sauveterre**

Ces dossiers doivent maintenant être présentés à l'administration centrale qui retiendra, ou non, tout ou partie de cette demande. Plus que jamais, les élus CGT resteront vigilants et souhaitent que des solutions pérennes puissent être trouvées pour ces postes.

Les élus CGT Finances Publiques 64

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CP	Eric MANRY	Isabelle DEBEZE
Contr 1ère cl	Pierre NOUQUERET	Elian LARREY
Contr 2e cl	Carlos FILIATREAU	Renée MURAIL